

plupart sont de petits cultivateurs. Ils devront s'inscrire à un programme d'assurance-récolte ou se passer de toute protection. La Saskatchewan, quoi qu'il en soit, n'accorde pas une protection complète. C'est en cela que le ministre se montre négligent. Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) n'a pas insisté pour qu'une protection complète soit donnée dans la totalité de la province.

Quel sera le sort des anciens inspecteurs de l'assistance à l'agriculture des Prairies, vous savez, de ces amis du parti libéral qui remplissaient la fonction d'inspecteurs? Il faudra leur trouver une place ailleurs. Il y a de la place pour eux. Ils n'ont pas à s'inquiéter. Ils deviendront inspecteurs des fabriques de provendes.

Une voix: Ils attendent tous le programme LIFT.

M. Korchinski: Ils inspecteront les fabriques de provendes, car c'est là exactement l'objectif du ministre dans les dernières mesures législatives. Ils deviendront un peu plus évolués. Sans aucun doute, il leur faudra une augmentation de traitement, car ils utiliseront des documents complexes, et le reste.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, je tiens à signaler que ce bill important aura des répercussions sur l'économie des cultivateurs de l'Ouest pendant bien des décennies. Je regrette qu'on n'ait pas traité les 100 millions de dollars en dehors du programme d'ensemble de stabilisation du marché des céréales. Il est urgent de mettre ces fonds à la disposition des cultivateurs. On aurait pu verser ces 100 millions avant l'adoption de cette mesure législative, compliquée et de grande portée, pour établir un programme de stabilisation.

Nous devons examiner soigneusement ce programme de stabilisation afin de l'améliorer. Nous devons étudier de très près le mode d'administration et les méthodes proposées pour verser cet argent aux agriculteurs. Il n'est pas encore évident qu'on ait conçu la bonne formule en ce qui concerne les cotisations du producteur et du gouvernement. Nous ne savons pas encore s'il faudrait indemniser les syndicats pour leurs pertes d'orge et de blé dans une campagne agricole.

Au début de ses remarques, le ministre a souligné ce qui s'était fait pour augmenter les ventes de céréales et améliorer l'économie agricole. L'examen minutieux de la politique antérieure du gouvernement révélera que les producteurs canadiens de blé ont subi un désastre au cours de la campagne agricole de 1968-1969. Les chiffres réels ne donnent pas une image exacte de la situation parce qu'ils se fondent sur les ventes de céréales entreposées qui restaient de la campagne agricole précédente. Parce que ces céréales ont été vendues au cours de la campagne agricole de 1968-1969, il est impossible d'obtenir des chiffres précis pour cette année-là.

Le Canada a vendu quelque 27 millions de boisseaux d'orge récoltés durant la campagne agricole de 1968-1969. C'est une quantité infime et la plus grande partie est allée à l'industrie du maltage. Cette industrie ne fluctue que légèrement d'année en année. Le jovial ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) était alors chargé de la Commission du blé. Je lui ai demandé des précisions sur le marché japonais de l'orge et pourquoi la France s'en était emparé. La Commission canadienne du blé fixait le prix de notre orge à environ \$1 le boisseau tandis que la France vendait notre blé à bas prix. On admit seulement que la Commission du blé et le gouvernement canadien reprochaient aux Français de vendre moins cher que nous sur nos marchés, contrairement à ce que prescrivaient les règles. Cela ne donna aucun résultat.

• (2.10 p.m.)

Mais, en septembre 1969, la Commission du blé baissa sans avertissement et soudainement le prix de l'orge de 23c. en une seule journée. Il tomba à 78 ou 79c. Ce fléchissement énorme ne se conformait pas aux règles de vente qui stipulent que si l'on doit réduire le prix on le réduit de 5c. à la fois dans l'espoir de réaliser quelques ventes au cours du procédé. Nous avons réussi par la suite à écouler de l'orge, mais au printemps de 1970 l'orge se vendait à un prix extrêmement bas, peut-être parce que la Commission du blé a malheureusement pris la panique. Nous ne pouvons pas trop la blâmer car elle ne pouvait pas prévoir que la récolte de maïs des États-Unis serait atteinte de la rouille, ce qui devait entraîner des pertes considérables. Également, la hausse du prix des provendes n'avait pas été prévue. Les Italiens qui semblent avoir été les premiers à acheter de l'orge ont remarqué qu'il y avait peu de céréales de provende sur le marché. Ils en ont beaucoup vendu et ont pu réaliser des bénéfices considérables en se procurant de grandes quantités d'orge canadien à un cours grandement réduit. Depuis lors, il semble qu'on ait essayé de rattraper cette perte en haussant le cours de l'orge sur le marché de l'Est de notre pays.

Or, qu'a fait le gouvernement pour l'industrie céréalière pendant la présente campagne agricole? Tout d'abord, depuis qu'on a rendu flottant le cours du dollar canadien en mai dernier, toutes les céréales vendues à l'exportation ont subi un rabais de presque 9 p. 100, ce qui représente au total une perte d'environ 90 millions de dollars. Dans sa déclaration, la Commission du blé dit qu'elle a dû réduire les prix de 6 à 8 p. 100 en un jour et que d'autres baisses ont suivi au fur et à mesure de la hausse du dollar canadien. Il a fallu que cela soit absorbé par le commerce des céréales et, en fin de compte, le cultivateur recevra 90 millions de dollars de moins qu'il n'aurait dû si le dollar canadien était resté à son niveau initial. Le ministre des Finances (M. Benson) a laissé entendre au cours du débat sur le dollar flottant que les industries les plus touchées recevraient un dédommagement et qu'on s'efforceraient d'améliorer leur situation. Jusqu'ici, on n'a rien fait pour le commerce des céréales à moins de tenir compte des 100 millions de dollars du plan de stabilisation qui, dans la pratique, suffiront seulement à couvrir ce que l'industrie céréalière a perdu l'année dernière du fait de la hausse du dollar canadien. Par